



Groupe TAVINI HUIRAATIRA

Assemblée de Polynésie



M^{me} Éliane TEVAHITUA

Représentante à l'assemblée de Polynésie française

N° 46/2020/GTH/CAB/ET/et
Papeetē, le 19 mars 2020.

À

Monsieur Tearii ALPHA

**Ministre de l'économie verte et du domaine, en charge des mines et de la recherche
Maire de la commune de Teva-i-uta**

Objet : Aménagement et entretien du bain de la rivière Vaima sis à Mataiea

Monsieur le ministre, ia ora na

Permettez-moi à titre liminaire de vous adresser mes félicitations républicaines pour les résultats que vous avez obtenus dès le premier tour des élections municipales dans la commune de Teva-i-uta.

La rivière de la Vaima située dans la commune de Mataiea qui portait jadis le nom de Pape-uriri ou Vai-uriri, est un lieu particulièrement prisé de notre population ainsi que de nos visiteurs.

Cette enclave qui est en réalité la résurgence des eaux du lac Vaihiria est située entre les terres VAIMA et ATITAUNIUA, FARAHUA, TENIUPAIA, TERUAPURU (enregistrées sous les références cadastrales, CII, AX 37 AX 38) dont la gestion a été transférée par le Pays à la commune de Teva-i-uta.

Ce lieu mythique pour les polynésiens est régulièrement confronté à un afflux massif de visiteurs et de baigneurs et souffre d'un manque cruel d'aménagements et de surveillance qui permettraient à la fois de faciliter et réguler l'accès du bain aux visiteurs (personnes à mobilité réduite notamment) tout en assurant le respect de la faune et de la flore des lieux ; certains baigneurs parfois avinés n'hésitant pas en dépit du bon sens le plus élémentaire à se savonner et shampooiner en présence des anguilles.

Quels projets d'aménagement et de valorisation de ce lieu hautement culturel comptez-vous mettre en œuvre en votre qualité de ministre du domaine et de maire de la commune de Teva-i-uta ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma considération distinguée.
Mauruuru.

M^{me} Éliane TEVAHITUA